



lettre recommandée reçue anonyme et saisie par huissier

Par **christ69**, le **21/12/2018** à **16:42**

bonjour j'ai été expulsée de mon logement par tribunal car d'une part la Caf ne me payait plus ce qu'ils me doivent toujours. Aussi car aussi j'ai été incitée à rompre mon bail par manipulation sexuelle d'un propriétaire autre que celui qui m'expulsait. Puis enfin car, car les sociaux et la mairie ont refusés de faire valoir les insalubrités et dangers de mort du logement affirmé verbalement par des artisans et d'après mes recherches internet sur mes droits et définitions des insalubrités.

Ensuite le juge n'a pas vérifié ce que moi et la Caf avons déjà payés et j'ai été saisie de toutes mes économies de RSA majoré, pour des dettes de loyers. J'ai même été escroquée car en fait ainsi le propriétaire a perçu double loyers.

Enfin l'huissier connu pour être corrompu avec preuves et témoignages sur mon ancienne commune a saisi mon compte bancaire sans que je reçoive de sa part de courrier à ma nouvelle adresse;

J'avais reçu un recommandé anonyme donc sans savoir l'origine et je n'ai pu le retirer pour raison médicale. J'apprends dans des sites de loi que l'huissier aurait dû faire des recherches, pour me donner ce courrier ou le donner en main propre, avant de me saisir. Je n'étais pas sûre de trouver un autre logement; c'était extrêmement difficile avec mon RSA. J'aurais pu être à la rue et je me demande dans ce cas comment j'aurais pu être joignable par la poste. Comment récupérer mon argent et comment poursuivre cet huissier corrompu? merci; cordialement; c.christine

Par **Visiteur**, le **21/12/2018** à **17:15**

Bonjour

Demander l'aide juridictionnelle et choisissez un bon avocat.